



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 20 juin 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 59
Nombre de procurations : 19

Membres présents :

| | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN | Monsieur Laurent GOBET | Monsieur Olivier MULLER |
| Madame Nathalie KOENDERS | Madame Dominique MARTIN-GENDRE | Monsieur Patrice CHATEAU |
| Monsieur Rémi DETANG | Madame Karine HUON-SAVINA | Monsieur David HAEGY |
| Monsieur Jean-François DODET | Monsieur Nicolas SCHOUTITH | Monsieur Samuel LONCHAMPT |
| Madame Françoise TENENBAUM | Madame Ludmila MONTEIRO | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET |
| Monsieur Dominique GRIMPRET | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT | Monsieur Jean DUBUET |
| Madame Danielle JUBAN | Madame Kildine BATAILLE | Monsieur Patrick CHAPUIS |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD | Monsieur Christophe AVENA | Madame Anne PERRIN-LOUVRIER |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU | Madame Stéphanie VACHEROT | Monsieur Gaston FOUCHERES |
| Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Marien LOVICH | Monsieur Jean-marc GONÇALVES |
| Madame Christine MARTIN | Monsieur Christophe BERTHIER | Madame Catherine PAGEAU |
| Monsieur Antoine HOAREAU | Monsieur Massar N'DIAYE | Monsieur Didier RELOT |
| Monsieur Nicolas BOURNY | Madame Lydie PFANDER-MENY | Monsieur Philippe SCHMITT |
| Madame Céline TONOT | Monsieur Jean-François COURGEY | Madame Isabelle PASTEUR |
| Madame Nadjoua BELHADEF | Monsieur Emmanuel BICHOT | Madame Céline RABUT |
| Monsieur Hamid EL HASSOUNI | Madame Caroline JACQUEMARD | Monsieur Frédéric GOULIER |
| Monsieur Denis HAMEAU | Monsieur Bruno DAVID | Monsieur Philippe BELLEVILLE |
| Monsieur Guillaume RUET | Madame Laurence GERBET | Monsieur Adrien GUENE |
| Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM | Madame Claire VUILLEMIN | Madame Noëlle CABBILLARD |
| | Madame Stéphanie MODDE | Monsieur Cyril GAUCHER |

Membres absents :

| | |
|------------------------------------|--|
| Monsieur Georges MEZUI | Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN |
| Madame Hana WALIDI-ALAOUI | Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Rémi DETANG |
| Madame Catherine VICTOR | Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI |
| Monsieur Gérard HERRMANN | Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE |
| Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH |
| Monsieur Patrick BAUDEMONT | Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA |
| Madame Catherine GOZZI | Madame Brigitte POPARD pouvoir à Madame Céline TONOT |
| Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX | Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM |
| | Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
| | Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN |
| | Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Bruno DAVID |
| | Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Monsieur Adrien GUENE |
| | Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH |
| | Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Jean-Claude GIRARD |
| | Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Laurent GOBET |
| | Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT |
| | Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU |
| | Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET |
| | Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES |

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Piscine Olympique de Dijon Métropole, piscine du Carrousel et salle d'escalade «Cime Altitude245 » - Contrat de concession de service public - Rapport d'activités du concessionnaire au titre de l'année 2023

Par délibération du 15 décembre 2022, Dijon métropole, a confié, via la conclusion d'un contrat de concession de service public, l'exploitation de la piscine olympique, de la piscine du Carrousel et de la salle d'escalade "Cime Altitude 245" à l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) et à sa société dédiée la société LS 21 (Loisirs Sportifs 21), pour une durée de 7 ans à compter du 1er janvier 2023.

Pour rappel il s'agit du premier contrat unique pour ces trois équipements, la piscine du Carrousel ayant été à compter de sa reconstruction et jusqu'au 31 décembre 2022 administrée par un contrat spécifique.

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du code général des collectivités territoriales et à l'article 57 du contrat de concession de service public précité, le concessionnaire doit remettre avant le 1er mai de l'année suivante, un rapport annuel comprenant un compte rendu technique, un compte rendu financier et une analyse de la qualité du service portant sur l'année civile écoulée.

Le rapport d'activités unifié, établi par le concessionnaire et ci-annexé dans son intégralité couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour les trois établissements. Il détaille notamment le niveau de fréquentation des équipements, les consommations de fluides, les événements marquants, les moyens mis en œuvre, la gestion du patrimoine et les résultats financiers.

Les principaux éléments du rapport 2023 sont présentés ci-après :

PISCINE OLYMPIQUE DE DIJON MÉTROPOLE ET PISCINE DU CARROUSEL

1/ Fréquentation des deux piscines

On dénombre 606 127 passages dans les deux piscines métropolitaines en 2023. Ce chiffre est en relative stabilité (+1,93%) après plusieurs années de fluctuations liées à la crise sanitaire et ceux malgré la fermeture de la piscine Olympique durant l'été pour travaux (optimisation énergétique, rénovation de l'accueil, changement de liner, optimisation du traitement de l'eau, opération de sécurisation et mise en œuvre d'une toiture végétalisée).

Cette fermeture de la piscine olympique a atténué l'évolution de la fréquentation susvisée, mais on note un report de la fréquentation sur la piscine du Carrousel du fait, notamment, des formules d'abonnement mutualisées.

La fréquentation des bassins est globalement répartie ainsi : 75,8 % d'accueil du public (dont 67,39% en accès libre et 9,79% d'activités encadrées, plongée comprise), 12,36 % d'accueil des groupes scolaires, et 10,46 % d'accueil des clubs et associations. A noter que le public en situation de handicap fréquente les établissements à hauteur de 1,7%.

2/ Gestion des fluides pour les deux piscines

La consommation totale en eau est de 63 162 m³. Dans son rapport le concessionnaire met en avant l'impact ponctuel des travaux effectués à la piscine olympique sur la consommation d'eau au regard des opérations de rinçage des filtres. Pour autant, sur le long terme, ces travaux permettront de réaliser des économies importantes. La consommation d'eau à la piscine du Carrousel est, elle, maîtrisée avec deux pics en octobre et décembre au moment des vidanges de bassin.

La consommation de chaleur s'élève à 5 199 MWh. Elle est en hausse par rapport à 2022 principalement en raison des travaux à la piscine olympique avec une remise en service nominale de l'ensemble des Centrales de Traitement d'Air de l'établissement.

La consommation d'électricité enfin s'élève à 3 979 MWh et est stable à la piscine du Carrousel et en baisse à la piscine olympique.

L'année 2024 permettra d'identifier les réelles économies énergétiques suite aux travaux réalisés en 2023.

SALLE D'ESCALADE CIME ALTITUDE 245

1/ Fréquentation

En 2023, la salle d'escalade a accueilli 37 925 grimpeurs, soit sa plus forte affluence depuis son ouverture en 2010 (+4% par rapport à 2022) et ce malgré une fermeture plus longue durant l'été 2023 du fait de l'installation d'un nouveau mur de pratique.

Il convient de souligner que 80 % des usagers sont originaires de Dijon métropole dont 57% de Dijon intramuros.

La pratique libre publique représente 47 % de la fréquentation totale, quand celle des scolaires augmente pour atteindre 42 %. La pratique des clubs et des groupes représente 11% de la fréquentation totale (chiffre stable).

2/ Gestion des fluides

La consommation d'électricité est en légère augmentation à 31 590 KWh (+1,1% par rapport à 2022) alors que la consommation d'eau est de 189 m³ soit une baisse notable de -10% par rapport à 2022.

DONNEES COMMUNES AUX TROIS ETABLISSEMENTS

1/ Événements marquants

Le planning 2023 a été comme en 2022 riche en compétitions, manifestations solidaires et caritatives, soirées découvertes, animations et formations sportives. Une liste est présentée dans le rapport annuel, dans laquelle on retrouve notamment la participation active de la piscine Olympique au Téléthon.

2/ Qualité de service

Un site internet unique a été mis en place et regroupe l'intégralité des informations utiles à la venue des usagers dans les trois établissements (<https://nager-grimper.metropole-dijon.fr/>).

Concernant la satisfaction des usagers, les engagements et la labellisation QUALICERT ont été renouvelés pour l'année 2023 à la piscine olympique et la salle d'escalade. Les démarches sont en cours à la piscine du Carrousel avec l'objectif d'une labellisation en 2024.

3/ Résultats financiers

En 2023, on constate une augmentation d'environ 258k€ du chiffre d'affaires global des trois équipements par rapport à 2022. Il s'élève à 2 486 101€. Les charges augmentent également pour atteindre 2 866 563 € (+ 383k€) essentiellement en raison de l'augmentation des coûts des fluides.

Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public et pour l'accueil des scolaires ont été révisées dès la première année du contrat pour tenir compte de ce contexte particulier. Elles s'élèvent à 2 553 444 € (2 399 234 € + 154 210 €). L'UCPA a également pu compter sur 181k€ de subventions de l'Etat pour faire face aux augmentations du coût des énergies.

In fine, le compte de résultat de l'année 2023 présente un résultat net déficitaire de -67 381 €.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte du rapport d'activité de l'année 2023 de la piscine olympique de Dijon métropole, de la piscine du Carrousel et de la salle d'escalade « Cime Altitude 245 », annexé à la délibération.

| | | |
|---------|------------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 78 | ABSTENTION : 0 |
| | CONTRE : 0 | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
| | DONT 19 PROCURATION(S) | |